EXTRAIT DU JOURNAL DE L'ANIMATION N°144 – DECEMBRE 2013

Le CECL et la place de l'animateur
dans la réforme des rythmes éducatifs

La réforme des rythmes amène de gré ou de force tous les acteurs éducatifs à (re)travailler ensemble : enseignants, directeurs de structures, coordonnateurs, parents, agents territoriaux et animateurs. Ces derniers ont là une occasion de rappeler que la culture du projet est leur lot quotidien.

© EP

L'animateur au cœur de la réforme

Les projets dans l'animation, c'est la base de toute activité. Sur le terrain depuis quelques mois, cette culture du projet rencontre d'autres cultures et méthodes éducatives. Dans les villes où il existe un projet éducatif local (PEL), donc un dialogue entre les différents partenaires éducatifs, la réforme des rythmes n'a pas posé ou ne posera pas de problème majeur, car les adultes ont l'habitude de se rencontrer. Dans les autres villes, qui pour la plupart ne sont pas encore passées aux nouveaux rythmes, tout est à construire et c'est à l'animateur de rappeler que ses méthodes éducatives placent l'enfant et son épanouissement au centre des projets.

L'AFFRONTEMENT DE DEUX MONDES ?

« *Utopiste !* », ripostent les municipalités qui appréhendent le coût de la réforme. L'enfant au centre des préoccupations, oui, mais qui paie les intervenants, le matériel, le ménage… ? Pour trouver un modus vivendi, les villes qui ont choisi de passer à la semaine de 4 jours et demi depuis septembre 2013 ont dû faire vite, et dépasser les blocages. Par exemple le maire de Lugny, petite commune de Saône-et-Loire de 1 000 habitants, a fait appel directement à une association d'éducation populaire existante, le Comité pour l'enfance du canton de Lugny, >>>

>>> qui gérait jusque-là le centre de loisirs. Son directeur, Mickaël Ramalhosa, a en charge la coordination du PEDT et la mise en œuvre des nouveaux temps. Répartis en deux fois 1 h 30, quatre nouveaux créneaux TAP se sont ouverts. La volonté commune a été dès le début de séparer les activités des maternelles de celles des élémentaires.

Pour arriver aux objectifs qualitatifs fixés, il a embauché quatre nouveaux animateurs : Bafa, CAP Petite enfance, BE sportif et intervenante musique, et ne dépasse pas les anciens taux d'encadrement qu'il juge satisfaisants. Le créneau de 13 h 30 à 15 h est dédié aux élèves d'élémentaire, puis c'est au tour des maternelles de 15 h à 16 h 30. À Lugny, le principal effet positif réside dans les relations entre les enseignants et les animateurs : « *Depuis la rentrée nous avons une vraie communauté éducative autour des enfants. Les enseignants et les animateurs se mêlent, et nous menons des projets en commun sur le long terme : jardin, journal, carnaval de l'école…* », explique le directeur fier de ses équipes.

Les activités sportives figurent en bonne place dans les temps d'activités périscolaires.

© LF

LA QUALITÉ EST POSSIBLE

Autre échelle, autre projet : la ville de Brest, qui compte 70 écoles au total, ne partait pas de zéro. Elle a d'une part depuis longtemps un projet éducatif local (PEL) qui organise les liens entre les différents acteurs éducatifs du territoire, et d'autre part, Brest avait conservé une école en expérimentation à 4 jours et demi. La concertation entre les élus, les parents et les associations a donc pu démarrer dès mars 2013. Le choix du mercredi matin s'est imposé, ainsi que celui des créneaux libérés de TAP, par tranche de 1 h 30, deux fois par semaine. La ville a choisi de gérer la réforme école par école. Les 70 écoles de la ville sont regroupées sur 34 sites, et 34 PACT (projet d'action territorial d'éducation) ont été élaborés, avec chacun un groupe projet à sa tête. « *Cela permet de croiser les projets associatif, pédagogique, d'école et parental* », explique Paul Monnoyer, responsable du PEL au sein de la commune, « *et de travailler au plus près du terrain en fonction des particularités de chaque école, notamment auprès des 20 à 25 % d'enfants qui étaient les plus éloignés des activités éducatives* ».

Au total, 450 animateurs travaillent cette année sur le territoire de la ville de Brest. Ils se répartissent en agents territoriaux, membres d'associations locales (culturelles, sportives…) et vacataires titulaires du Bafa. Pas d'embauche particulière pour la mise en place de la réforme, mais une augmentation du temps de travail des vacataires de 20 à 70 % pour certains.

L'ANIMATEUR, PIVOT CENTRAL

Dans certaines villes, les projets se sont réellement construits autour des animateurs, et il est intéressant de s'y arrêter. À Buxerolles (Vienne), commune de 10 000 habitants située en périphérie de Poitiers, les élus ont également décidé de franchir le pas à la rentrée 2013. La démarche s'est basée sur trois groupes de réflexion : écoles élémentaires, maternelles et équipes d'animation. La mise en place a été différente par rapport à la majorité des autres communes, car Buxerolles était déjà à 25 h de cours par semaine avec le mercredi matin libéré une semaine sur trois. La pause méridienne bénéficiant d'une « *rallonge de 30 minutes* » pour

des temps calmes et de repos. Il a donc fallu organiser le contenu de deux fois 1 h dans quatre écoles : deux élémentaires et deux maternelles.

« *Nous avons demandé aux animateurs de nous faire des propositions à partir des objectifs fixés, en fonction de leurs compétences et de leurs envies* », explique François Chaîne, responsable enfance-jeunesse à la ville, et président des Francas Poitou-Charentes. Puis concrètement, une liste de vingt animations a été proposée aux enfants, qui devaient choisir leurs trois préférées. « *Il est important de noter que l'on n'est pas partis des lieux et des moyens matériels dont on disposait, mais des ressources humaines : qu'est-ce que chaque animateur a envie de faire ? Et est-ce que l'enfant a envie de le faire ? Les lieux et les moyens, nous les avons trouvés à la fin !* », commente le responsable de la ville, qui ajoute par ailleurs que Buxerolles est, comme Lugny dans notre précédent exemple, restée aux anciens taux d'encadrement périscolaires, soit 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire.

UN BILAN POSITIF

Dans ces villes qui ont commencé à appliquer la réforme dès 2013, la place des animateurs ne semble pas remise en question. Il y a même parfois une amélioration du dialogue avec les enseignants et les parents qui place les animateurs référents, au centre des temps éducatifs de l'enfant. À Buxerolles, François Chaîne est catégorique : « *La réforme a dynamisé les équipes d'animation et permis l'émergence de nouveaux projets. Certains animateurs étaient là depuis dix ans, et cela a donné un nouvel élan à leur métier.* » Ces villes peuvent servir de modèle et de conseils aux autres. Sans s'imposer, l'animateur doit faire passer son message de compétence, sa culture du projet. Il doit se mettre professionnellement au service de sa ville. C'est aussi l'occasion pour le corps enseignant et les élus de mieux comprendre le travail, souvent mené dans l'ombre, des animateurs.

Quelles activités **pour les nouveaux temps** périscolaires ?

La question ne se pose pas de manière indépendante, elle est liée, nous l'avons vu, aux objectifs du projet éducatif de territoire. Mais il est intéressant de constater que certaines activités reviennent d'une région à l'autre, et que les structures les ont rebaptisées. Les « *temps d'activités périscolaires* » (TAP) prévus dans le décret s'appellent « *récréamômes* » ou « *activités de découverte* ». À vous d'être imaginatifs ! Voici le top 4 des catégories d'activités que nous avons recensées :

- **Les découvertes culturelles et artistiques :** théâtre, musique, chant, peintures sur mur ou sur supports transportables, visites de musées… L'idée de ces activités pilotées par des animateurs n'est pas de faire des cours de musique ou des cours de peinture, mais d'ouvrir le champ artistique de l'enfant, de lui faire découvrir ce qu'il ne connaît pas (instrument, dessin…).
- **Le sport :** selon les villes et les quartiers, entre 20 et 60 % des enfants ne pratiquent pas de sport en dehors de l'école. Or le sport est largement considéré comme un vecteur d'insertion. Les nouveaux temps peuvent donc être l'occasion de faire découvrir la danse, l'expression corporelle, le baseball, les sports d'opposition, l'escalade…
- **Des originalités qui marchent bien :** les activités cuisine ont le vent en poupe depuis la rentrée : on décide du menu, on récolte les recettes, on va faire les courses, on cuisine et on mange. Les enfants adorent !
- **D'autres concepts semblent s'ancrer dans les projets éducatifs :** il s'agit de tout ce qui a trait à la citoyenneté et à l'environnement, à la découverte de sa ville ou de son quartier (reportages, blogs, petits journaux…), ou aux sorties nature (jeux de piste, jeux de récolte de matériaux naturels, jeux dans la ville…). L'ouverture vers les autres, le respect des autres et de son environnement, semblent des concepts qui reviennent sur le devant de la scène.